

COMMUNE LES PREMIERS SAPINS

8 rue de la Scierie - Nods
25580 LES PREMIERS SAPINS

COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL du 28 août 2020 à 20 h 00 Salle du Conseil des Premiers Sapins

L'an 2020, le 28 août à 20 h 00, le Conseil Municipal de la Commune Les Premiers Sapins, régulièrement convoqué le 7 août 2020 par Pierre-François BERNARD, Maire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du Conseil Municipal des Premiers Sapins.

Etaient présents : tous les membres, sauf absents excusés : BEY Tiffany, CACHOD Didier, CHANUDET Jean-Marie, FAIVRE Amandine.

Ordre du jour :

- Election des délégués des conseils municipaux pour les élections sénatoriales
- Candidature « village du futur »
- Réflexion autour de l'achat d'un verger à Hautepierre-le-Châtelet
- Achat d'une parcelle pour la voie douce à Nods
- Réflexion sur l'achat de parcelles forestières à Rantechaux
- Avenir de la cure de Rantechaux
- Point sur l'activité des commissions
- Questions diverses

Madame Florence HERMANN est nommée secrétaire pour ce Conseil Municipal.

Le Maire propose de rajouter un point à l'ordre du jour :

- Travaux de réfection de la voie Emile Lonchamp à Hautepierre le Châtelet

1/ Election des délégués des conseils municipaux pour les élections sénatoriales

Le tribunal administratif a annulé la désignation des grands électeurs de notre commune qui a eu lieu au dernier conseil car la parité stricte n'était pas respectée. Après appel de candidatures, il est procédé au vote. Monsieur Pierre-François BERNARD déclare sa candidature.

Sa liste est constituée de la façon suivante : BERNARD Pierre-François ; GIRARD Annick ; DEFONTAINE Thierry ; DELACHAUX Alice ; COINTET Alexandre ; FAIVRE Amandine ; COULOT Pierre ; et suppléants : NICOD Isabelle ; MOUROT Patrick ; SIRON-DREZET Alexandra ; CACHOD Didier.

- Liste de Pierre-François BERNARD : 19 voix

Après avoir délibéré, le conseil adopte cette proposition à l'unanimité.

2/ Village du futur

La Région a lancé un appel à projet permettant d'accompagner 8 à 10 villages sur la Région pour la mise en place de démarches participatives sur leur territoire. Le groupe de travail présente leur réflexion qui a conduit à retenir des sujets qui demandent à être accompagnés :

Après avoir délibéré, le conseil donne son accord à l'unanimité pour déposer la candidature de la commune à l'appel à projet « village du futur ».

3/ Réflexion sur l'achat d'un verger à Hautepierre-le-Châtelet (parcelle ZH65)

Le Conseil Départemental du Doubs a signifié l'intérêt pour la commune d'acquérir la parcelle, peu entretenue aujourd'hui par le propriétaire, attenante à l'ENS et d'une superficie de presque 40 ares.

Après avoir délibéré, le conseil donne son accord pour valoriser le terrain et donc faire une proposition d'achat en accord avec la valeur proposée par l'EPF. Le Conseil Départemental soutiendra cette acquisition. L'entretien de cette parcelle et son projet d'animation sera confié à l'Amicale de La Roche par convention.

4/ Achat d'un terrain pour voie douce

Le projet est de pouvoir relier le terrain de foot à l'école sans à avoir à emprunter les rues fortement passantes. Le conseil municipal vote à l'unanimité l'achat de la parcelle ZL 242 de 106 m².

5/ Réflexion sur l'achat d'une parcelle de bois sur Rantechaux

Monsieur Patrick MOUROT informe le conseil qu'une parcelle de bois de 39,65 ares a été proposée à la commune sur le village de Rantechaux. Le conseil municipal est favorable à l'unanimité à cet achat et souhaite pour valider la décision connaître le montant des travaux d'aménagement.

6/ Réflexion sur l'avenir de la cure de Rantechaux

La garde forestière devrait arriver au 1^{er} octobre et être logée de manière transitoire dans l'appartement au 1^{er} étage de l'ancienne mairie de Rantechaux.

7/ Travaux de réfection de la voie Emile Lonchamp à Hautepierre le Châtelet

Il convient de changer une conduite d'eau et faire des places de parkings dans cette rue. Un dossier de consultation des entreprises a été déposé. Il est proposé de retenir le devis de l'Entreprise Vermot.

Le conseil municipal vote à l'unanimité cette proposition.

8/ Point sur les commissions et groupes de travail

- Carte des points d'eau des villages: Madame Alice DELACHAUX informe le conseil que la récupération des données est en cours.
- Forêt : Monsieur Patrick MOUROT informe le conseil qu'une coupe de bois de 686 m³ a eu lieu dans le bois de Nods par deux entreprises locales afin de sauver les bois verts du scolyte.

La séance est levée à 21 h 50



Le Maire,

Pierre-François BERNARD